



Bulletin de participation (Les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée)

Date limite d'inscription le 2 février 2019

Pour les 1ers Rendez-vous de Gaspart, nous avons choisi le thème : **DELIRES ARTISTIQUES**  
Cependant, l'association Gaspart innove cette année et propose **plusieurs espaces hors-thème. Cela signifie que l'association invite le public à découvrir 3 artistes.** Concrètement, un artiste dispose de 5 mètres linéaires pour exposer ses œuvres hors thème. Cela permet aux artistes qui ne sont pas inspirés par le thème des délires artistiques de pouvoir exposer.

Nom et prénom.....

Pseudo d'artiste.....

N° Siret.....

**Je souhaite participer à cette exposition Hors thème**

L'exposition se situe à la salle Alain Le Meur à l'Espace Culturel de l'E.Leclerc Lagord, du lundi 25 février au samedi 2 mars 2019 de 10h à 19h00.

L'exposition est réservée aux adhérents de l'association Gaspart. L'exposition est ouverte à toute discipline : peinture, dessin, gravure, sculpture, photographie... Le dépôt des œuvres se déroulera le lundi 25 février de 7h30 à 9h30. L'installation se fera le lundi 25 février au matin par l'organisateur de l'exposition. L'ouverture au public se fera le lundi 25 février à 11h00. La désinstallation aura lieu le samedi 2 mars à 18h00. Il est interdit de décrocher avant cette date.

La surface linéaire pour chaque artiste sera de 5 mètres linéaires.

La participation aux frais est fixée à 60 euros.

En tant qu'artiste exposant, je m'engage à tenir une permanence d'au moins une matinée ou une après-midi. Je certifie être l'auteur unique des œuvres exposées. Je cède mes droits de représentation et d'exploitation de l'image de mes œuvres pour toute la durée de l'exposition et les suites qui en découlent, sans aucune contrepartie. L'association Gaspart décline toute responsabilité concernant les œuvres exposées en cas de perte, de vol ou de dégradation.

Date :

Signature :